



Communiqué de Presse

Les factrices et facteurs de Saint-Julien de Concelles et de Saint-Sébastien sur Loire seront en grève le mardi 2 novembre 2021

Les postières et postiers du centre courrier de St Julien de Concelles, qui desservent, avec 22 tournées, en courrier, colis, recommandés et prospectus la communauté de communes de Loire divatte, c'est à dire les communes de St Julien de Concelles, Le Loroux Bottereau, La Chapelle Basse Mer, Barbechat, Le Landreau, La Boissière du Doré, La Remaudière, seront en grève à partir du mardi 2 novembre 2021, soutenus par SUD PTT et la CGT Fapt.

De même, les postières et postiers de Saint-Sébastien sur Loire qui couvrent toute la commune avec 15 tournées seront également en grève à l'appel de SUD PTT et de la CGT Fapt.

Tous ces agents de La Poste revendiquent des CDI pour combler les postes de travail vacants. La Poste abuse d'un recours à du personnel intérimaire, malgré son statut d'entreprise à capitaux publics, et alors que le spectre de l'installation d'une centrale Amazon ans la région vient de disparaître pour quelques temps. Les agents revendiquent également des aménagements de leurs organisations du travail à l'orée de la période colis de fin d'année à St-Julien de Concelles, ainsi que dans le cadre d'une réorganisation à Saint-Sébastien prévue le 9 novembre.

Les postières et postiers en grève mardi seront réunis en piquet de grève devant leur centre courrier respectifs, Place Cambronne pour Saint-Sébastien sur Loire, 4 Place de La Poste pour Saint-Julien de Concelles.

Contacts :

SUD PTT 44/85 Pascal Frémont : 06 85593186